JEUNESSE ACTES

Rassemblement 2026

Document d'information

La Fondation Monique-Fitz-Back, en collaboration avec le Mouvement ACTES de la Centrale des syndicats du Québec, tiendra son **Rassemblement annuel des comités Jeunesse ACTES les vendredi 30 et samedi 31 janvier 2026** à la Colonie des Grèves de Contrecœur, située à moins d'une heure de Montréal, direction Québec.

Cet événement hivernal en pleine nature, placé sous le thème ***« Ensemble, attisons nos passions »***, rassemblera des jeunes du secondaire engagé·e·s dans des comités à vocation sociale ou environnementale. Cette année, l'ambiance se voudra résolument conviviale, à l'image d'une colonie de vacances : un lieu rustique mais chaleureux où l'on partage, rit, apprend et s'inspire ensemble.

Comme chaque année, ce Rassemblement, sera l'occasion de célébrer l'engagement des jeunes et de reconnaître leur implication dans leur communauté autour des valeurs de démocratie, d'écologie, de solidarité et de paix — le tout dans un esprit de camaraderie et de plaisir.

Pourquoi participer à l'événement ?

Le Rassemblement, c'est :

- Rencontrer et échanger avec des jeunes impliqué·e·s de partout au Québec
- Discuter de problématiques existantes reliées à l'engagement jeunesse et identifier des solutions concrètes à celles-ci ;
- Partager sur leurs idées de projets présents et futurs ;
- Améliorer leurs compétences de travail en équipe pour prendre part au changement ;
- Développer leur créativité et leur leadership ;
- Participer à des activités en plein air ;
- Donner la chance aux jeunes de faire pleinement reconnaître leur engagement, **et ce, sans coût de participation. L'événement est donc gratuit.**

Quelles sont les activités et les ateliers offerts ?

Les jeunes participeront à des activités et à des ateliers stimulants et inspirants, à l'intérieur et à l'extérieur. La programmation permettra de leur offrir des outils qui leur seront utiles à animer et à mobiliser leur comité.

Quand et comment s'inscrire ?

Dès le 19 octobre 2025, l'inscription s'effectuera au moyen de ce formulaire. La période d'inscription se terminera le 1er décembre à 23h59.

Uniquement les comités des écoles secondaires faisant partie du Mouvement ACTES peuvent s'inscrire. C'est la personne accompagnatrice qui procédera à l'inscription du comité et qui agira à titre de personne ressource avant et durant le séjour au camp. Nous communiquerons avec elle pour la suite du processus d'inscription.

N.B. :

- En raison des places limitées, nous devons restreindre le nombre d'élèves par école à 4 (plus un·e accompagnateur·trice).
- Pour toute annulation d'un·e participant·e ou d'un comité, il sera très important de nous aviser au plus tard 3 semaines avant, soit le 9 janvier 2026, pour assurer une saine gestion de l'événement.

Comment fonctionne le transport ?

Chaque comité aura la responsabilité d'organiser son transport vers la Colonie des Grèves de Contrecœur. Si vous souhaitez faire du covoiturage, nous mettrons en contact les personnes accompagnatrices pour faciliter l'organisation du transport.
Une allocation sera offerte afin de réduire les coûts de transport. Nous ne sommes pas en mesure de couvrir tous les frais de transport, mais nous vous rappelons que tous les autres frais d'événement (repas, hébergement, activités, etc.) sont couverts.

Comment fonctionne l'hébergement ?

L'hébergement du vendredi soir est en dortoir dans une auberge du camp. Le pavillon a ses propres salles d'eau et douches individuelles.
La literie n'est pas fournie par le camp. Chaque personne doit apporter son oreiller et son sac de couchage.

La nourriture ?

Les repas seront fournis à la cafétéria durant toute la durée du séjour, en tenant compte des restrictions et allergies alimentaires. Des collations seront également offertes lors des pauses.

Que dois-je apporter comme effets personnels ?

Il sera important d'avoir des vêtements adaptés à la saison hivernale pour profiter au maximum de l'expérience. Une liste plus détaillée vous sera acheminée avant le séjour.

Qui puis-je contacter en cas de besoin ?

Pour toute autre question ou besoin d'informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Laura Valmigère ou Thérèse Gagnon, aux adresses courriel suivantes : lvalmigere@fondationmf.ca ; tgagnon@fondationmf.ca.

Pour en savoir plus sur…
- Fondation Monique-Fitz-Back
- Mouvement ACTES
- Jeunesse ACTES